

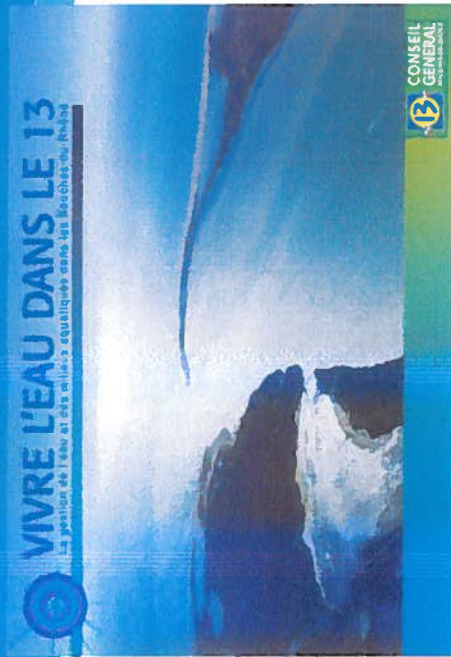
EVALUATION DE LA « POLITIQUE DEPARTEMENTALE » DE L'EAU 2009-2014 ET PERSPECTIVES

« Une eau en quantité et de qualité : un atout d'attractivité du territoire »

SYNTHESE



Les principales orientations du Département depuis 2001 ²



2012 : Propositions pour un Aménagement Durable des BdR
2013 : PCET
2014 : Agenda 21
2014 : Révision du Schéma AEP
2015 : 2^{ème} évaluation de la Politique Eau

2001 – 2008
1^{ère} évaluation de la Politique de l'Eau
Schéma Eau Potable (AEP)
Schéma Assainissement

22 juin 2001

Rapport sur la politique publique de l'eau et les milieux aquatiques du Département
10 orientations stratégiques

- 1- Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution ;
- 2- Garantir une qualité d'eau à la hauteur des exigences des usages ;
- 3- Réaffirmer l'importance stratégique et la fragilité des eaux souterraines ;
- 4- Mieux gérer avant d'investir ;
- 5- Respecter le fonctionnement naturels des milieux ;
- 6- Restaurer ou préserver les milieux aquatiques remarquables ;
- 7- Restreindre d'urgence les milieux particulièrement dégradés ;
- 8- S'investir plus efficacement dans la gestion des risques ;
- 9- Penser la gestion de l'eau en terme d'aménagement d'ensemble ;
- 10- Renforcer la gestion locale et concertée.



Octobre 2016

Un besoin d'évaluation « partagé » par l'Etat...

3

Extrait d'un rapport du Conseil Général de l'environnement du développement durable de juin 2013

Moyens de la politique de l'eau

BUDGET DE LA POLITIQUE DE L'EAU (en euros courant pour 2013)

Etat	Services déconcentrés	MEDDT*	Police de l'eau (instruction, contrôle) et réglementation territoriale	AF	CP
			En effet des eaux	1 155 106	911 433
			Chargement climatique	785 000	885 000
			Gouvernance	0	500 000
			Gestion du Domaine Public 'Eau'	1 489 760	1 489 760
			TOTAL	3 429 866	3 788 193
	Autres ministères (Agriculture, Intérieur, Santé, Finances)			?	?
Services déconcentrés	DREAL (au niveau régional)		Police de l'eau (instruction, contrôle) et réglementation territoriale	3 849 894	3 953 562
			En effet des eaux	1 513 617	2 014 881
			Chargement climatique	0	0
			Gouvernance	643 378	781 383
			Gestion du Domaine Public 'Eau'	4 966 740	4 566 740
			TOTAL	10 993 628	11 321 566
	Préfectures			?	?
	Autres (Santé, Finances)			?	?
TOTAL Etat				14 423 495	15 109 759
Établissements publics de l'Etat				2 500 484 000	
	ONE MA			191 777 000	
	FPMP			3 667 000	
TOTAL EP Etat				2 695 928 000	
Collectivités locales	Régions			?	?
	Départements			?	?
	Municipalités			?	?
				8 600 000 000*	8 600 000 000*
				6 500 000 000*	6 500 000 000*
				350 000 000*	350 000 000*
EP CL (offices de l'eau DOM)					50 733 000
TOTAL CL					15 500 733 000
TOTAL BUDGET					18 211 084 495

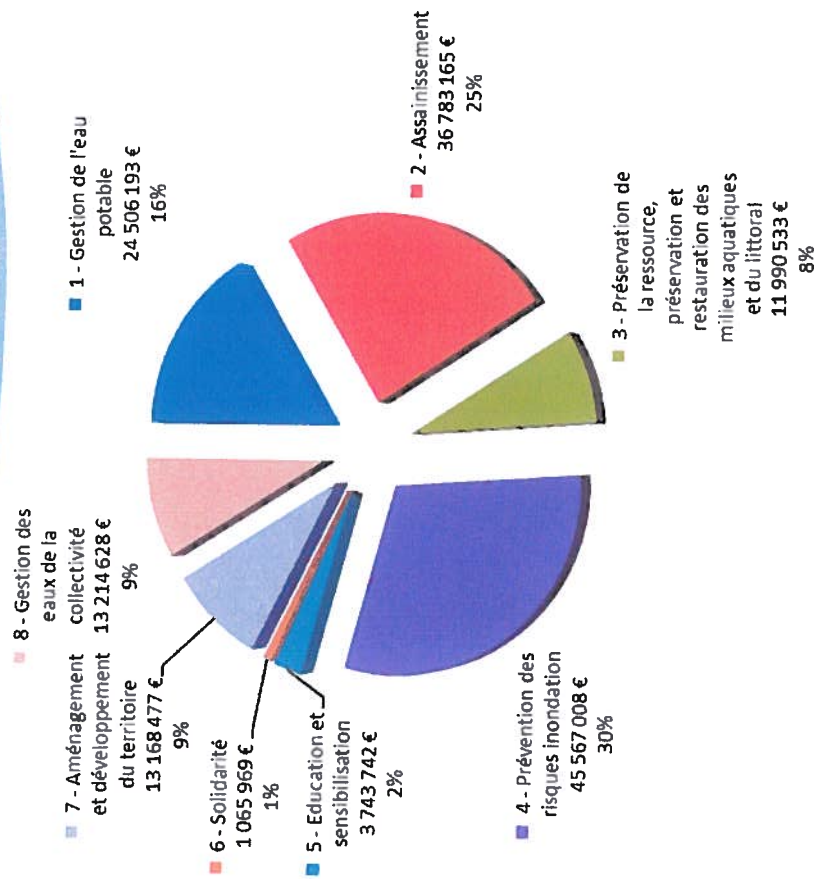


Phase 1



Le Département est, avec l'Agence de l'Eau, le premier contributeur à l'échelle territoriale ⁵

- * **150 M€ d'engagements « eau » de 2009-2014 (25 M€/an)**
- * **Plus de 1750 « opérations » identifiées (240 à 390 par année)**
- * **12 Directions concernées : 40% des opérations relèvent de la Direction de la Vie Locale et 40% de la Direction de l'Environnement**
- * **Plus de 400 bénéficiaires différents (dont 100 collectivités)**
- * **70% des moyens alloués à la prévention des risques inondation, à l'assainissement et à la gestion de l'eau potable**
- * **Plus de 80% d'investissement (aides aux communes et hydraulique agricole)**

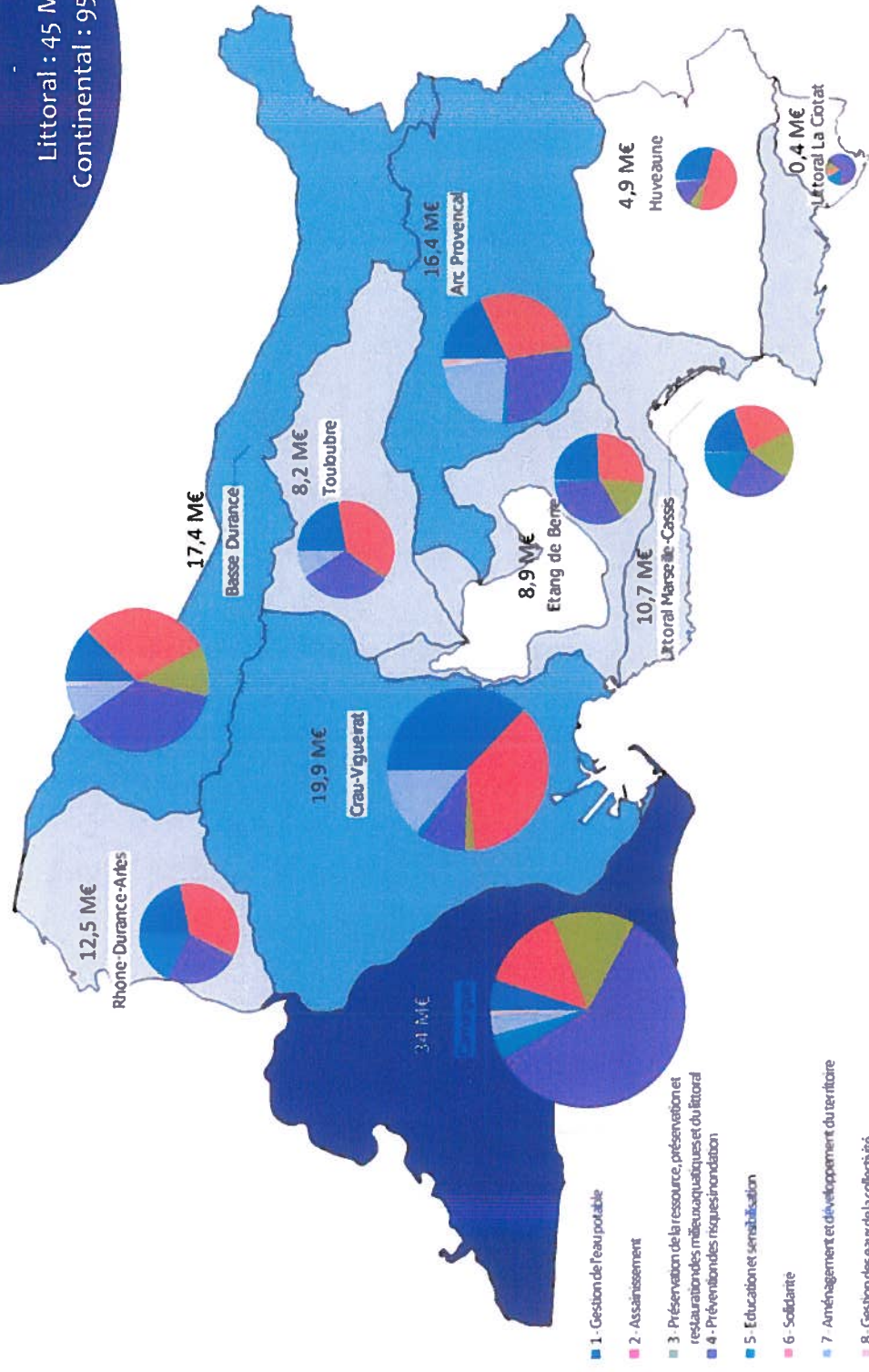


Analyse territoriale

6

Une répartition territoriale des moyens relativement cohérente avec les enjeux locaux (Rhône, Camargue, Durance) sauf pour le littoral est

Ouest : 84 M€
 Est : 66 M€
 (dont Etang de Berre)
 Littoral : 45 M€
 Continental : 95 M€



- 1 - Gestion de l'eau potable
- 2 - Assainissement
- 3 - Préservation de la ressource, préservation et restauration des milieux aquatiques et du littoral
- 4 - Prévention des risques inondation
- 5 - Education et sensibilisation
- 6 - Solidarité
- 7 - Aménagement et développement du territoire
- 8 - Gestion des eaux de la collectivité



Octobre 2016

Analyse temporelle

Des engagements financiers en constante augmentation depuis 2011

7

+ 36,5% de
2009 à 2014

Evolution fortement liée aux projets de travaux des collectivités (eau pluviale, eau potable et assainissement) et aux programmations du SYMADREM

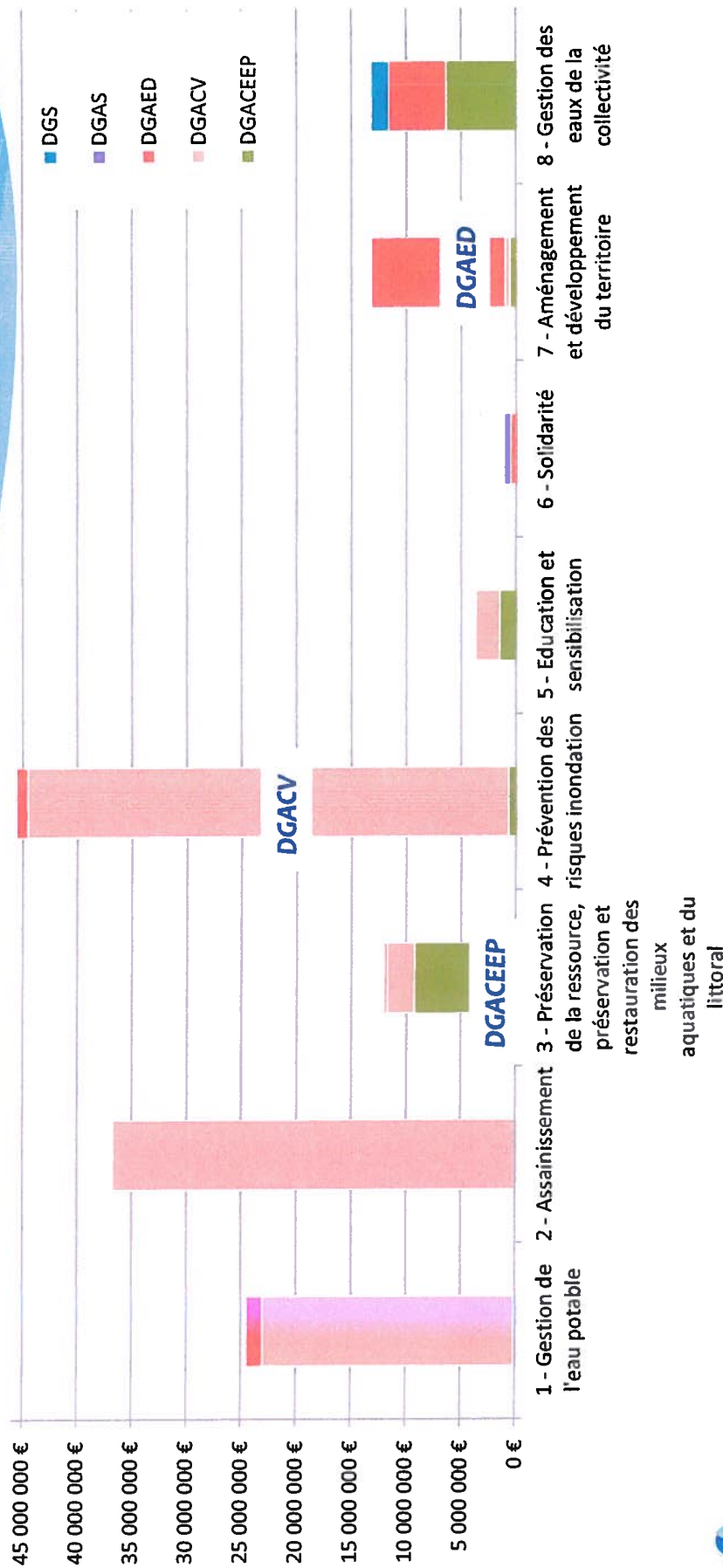


Analyse par Direction du CD13

8

Plus de 70% des engagements sont gérés par la Direction de la Vie Locale

DVL : 106,4 M€
 DAT : 13,1 M€
 DEN : 11,9 M€
 Autres < 6,2 M€
 Sur 6 ans

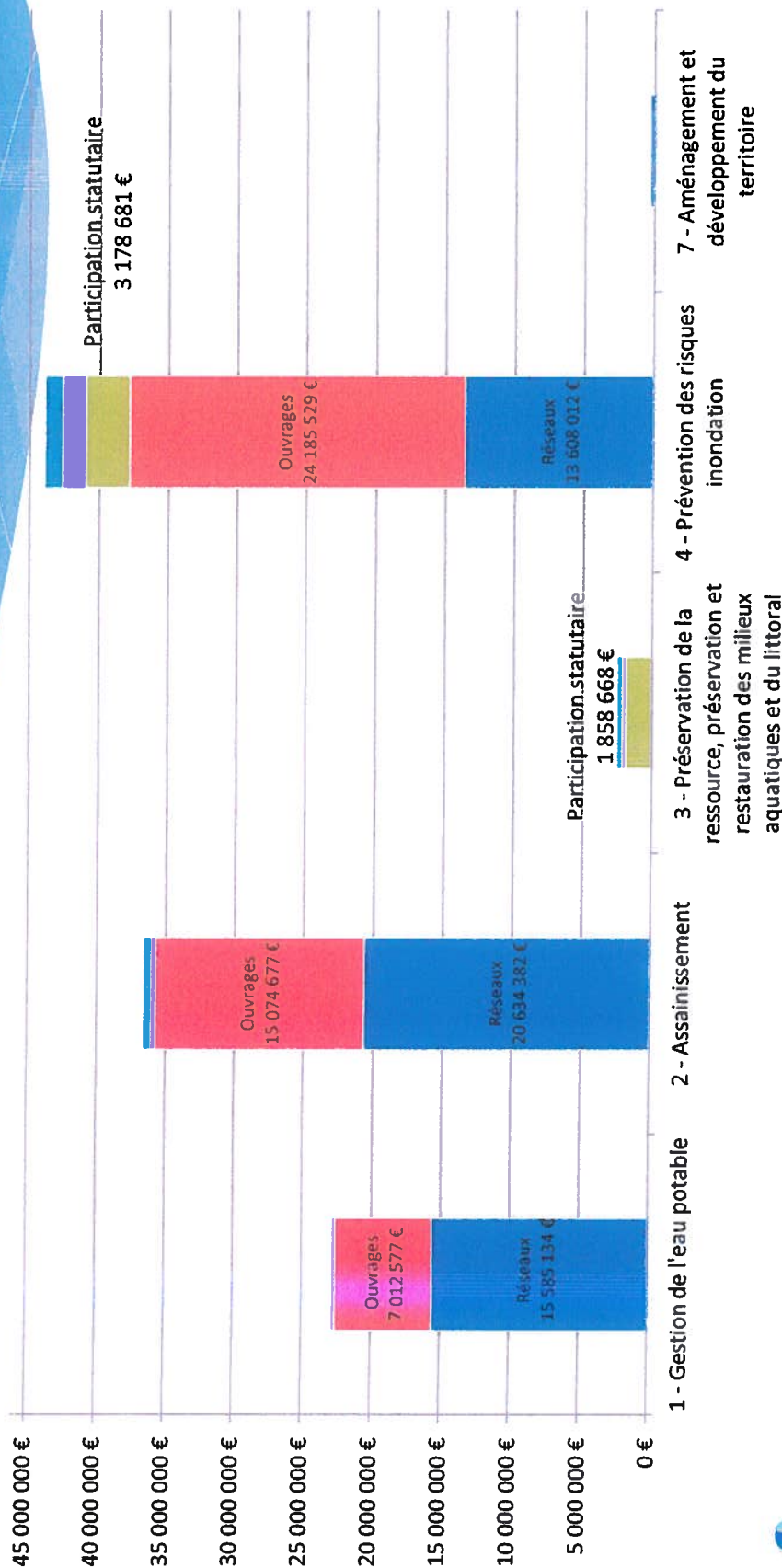


Zoom aides aux communes

9

67% des montants engagés (106 M€) relèvent de dispositifs généraux (fonds, contrats, travaux de proximité, équipement rural)

Montant des travaux subventionnés : 300 M€
Tx : ~30%



Implication des principaux financeurs

~71 M€/an sur le territoire des BdR (36 €/hab./an)

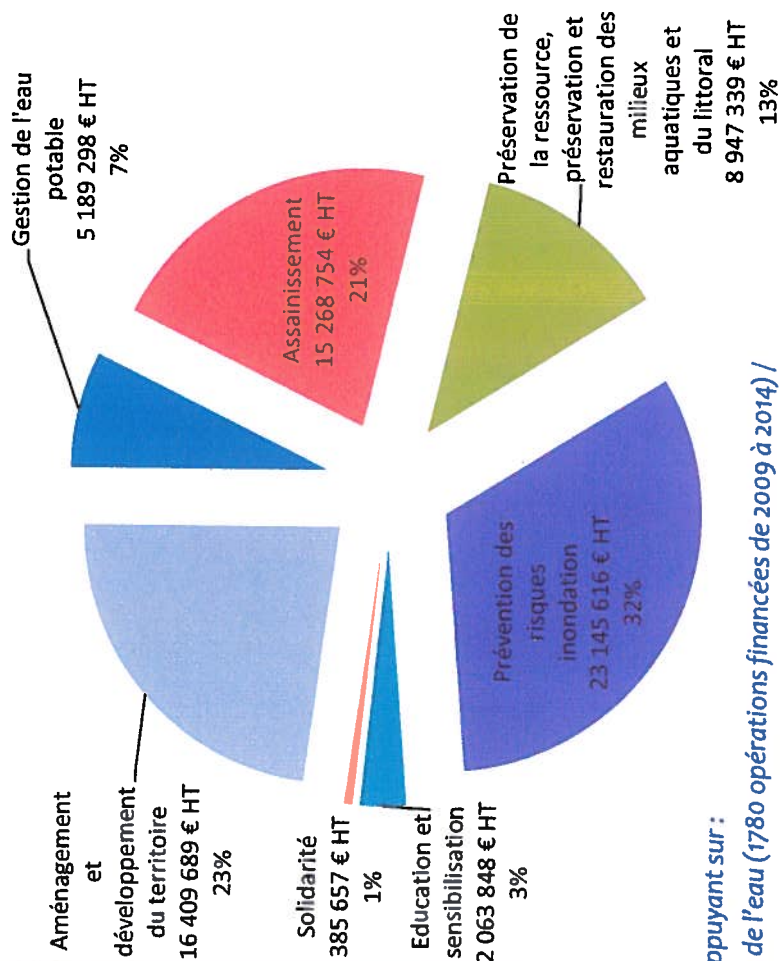
En moyenne annuelle, 53% des moyens financiers contribuent aux thématiques de la **prévention des risques inondation (32%)** et d'**assainissement (21%)** :

Participation annuelle équilibrée :

- **CD13** : env. 22,8 M€/an
- **Agence de l'Eau** : env. 23,2 M€/an*
- **Région PACA** : env. 19 M€/an
- **Etat** : env. 5 M€/an

NB : La thématique « Gestion de l'eau des collectivités » n'est pas prise en compte (2,2 M€ pour le CD13 et 0.06 M€ pour l'Agence de l'Eau).

* 19,5 M€ sans tenir compte des 4 opérations exceptionnelles 2014 (MPM et CPA)



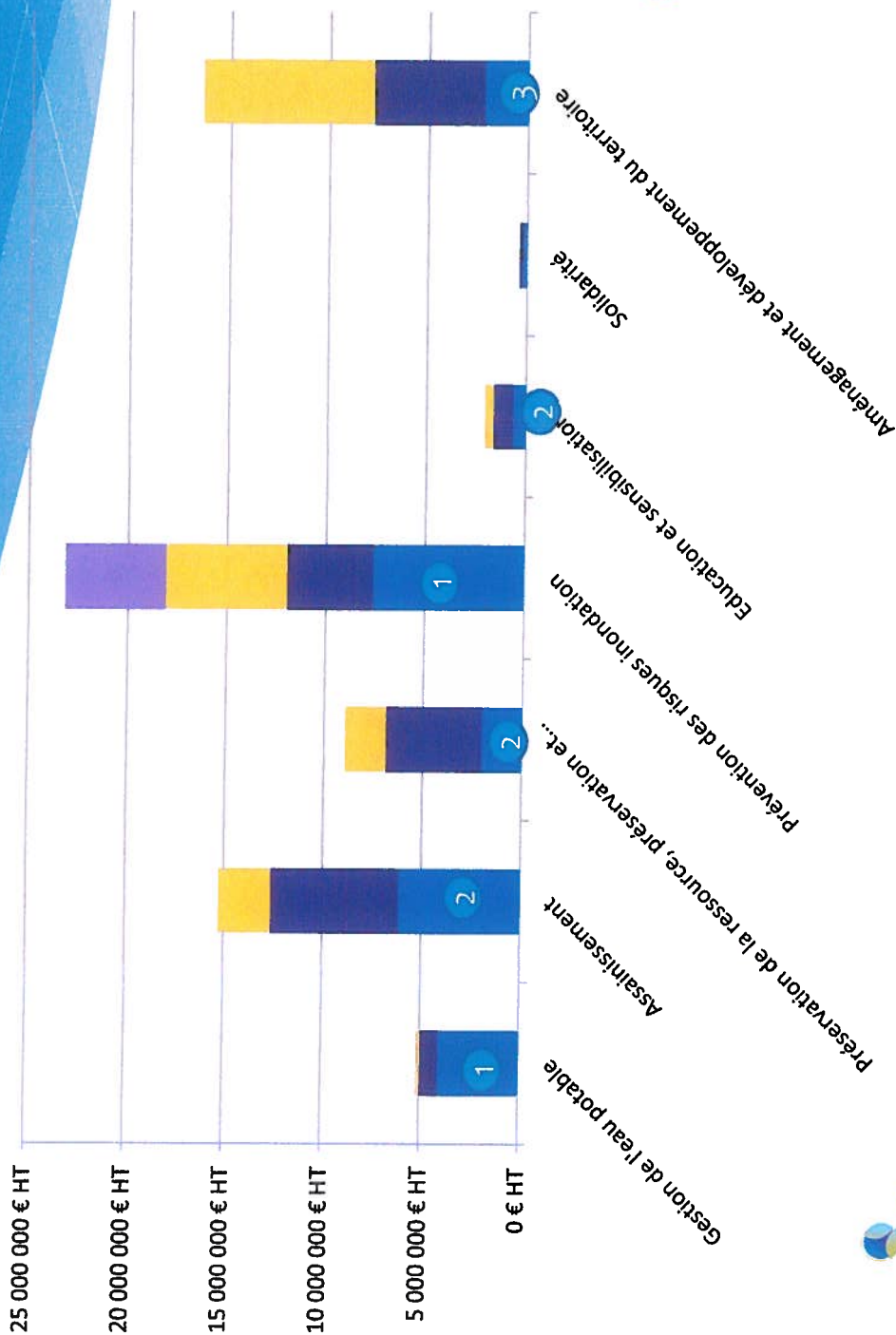
Sources : données traitées par la SPL TERRA 13 s'appuyant sur :

- * un fichier transmis le 23/06/2015 par l'Agence de l'eau (1780 opérations financées de 2009 à 2014) /
- * Extractions des montants votés de 2009 à 2014 par la Région PACA concernant les Bouches-du-Rhône



11 Complémentarité des principaux financeurs

Le Département est un acteur majeur aux côtés des collectivités pour l'exercice de ces compétences



- **Etat** : Prévention des risques inondation

- **Région PACA** : Prévention des risques inondation, aménagement et développement du territoire (grandes infrastructures et activités maritimes), préservation de la ressource, préservation et restauration des milieux aquatiques et du littoral

- **Agence de l'eau** : Assainissement, aménagement et développement du territoire (grandes infrastructures et secteur économique), préservation de la ressource, préservation et restauration des milieux aquatiques et du littoral,

- **Département** : Prévention des risques inondation (protection des populations, gestion des eaux pluviales), assainissement, gestion de l'eau potable (aides aux collectivités), **hydraulique agricole**



Phase 2



Synthèse des travaux

Le contexte territorial

Si le département n'a pas souffert d'inondations majeures depuis 2009, il reste un territoire vulnérable qui a connu ce type d'événements (Arlès, Marseille), comme le montre les cartes ci-après :

L'action départementale 2009-2014

Au côté de la région PACA et de l'Agence de l'Eau le Conseil Départemental a contribué à ce à hauteur de 45,6M€ sur la période 2009-2014. Le Département est le premier contributeur des Bouches-du-Rhône. Ces investissements sont guidés par un contrat local bien spécifié Durancq, Camargue, érosion littorale, densité démographique et pression foncière, climatologie.

Sur la période 2009-2014 le Département a engagé 43,9 M€ correspondant à 1,48 M€ de travaux par 77 collectivités et syndicats (213 opérations). 17% des montants sont destinés à des travaux sur les réseaux d'eau pluviales, 62% des travaux liés à la construction d'ouvrage de défense de réputation... Le Conseil départemental participe également financièrement au Plan D'œuvre port le Département est acteur de cette politique en tant que membre du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (SIADREM) et Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durancq (MVAVD). Il est également propriétaire de nombreux milieux aquatiques situés dans les Espaces Naturels Sensibles départementaux.

Les actions prioritaires à court terme:

Communication	Communiquer sur les aides allouées sur cette thématique (AO Site internet, articles ou vidéos)
Efficacité des services	Systématiser l'avis technique de la DEN sur les demandes de subvention des communes
Partenariat	Proposer à l'état un comité de suivi avec les principaux finan

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	INONDATION - SENSIBILISER ET COMMUNIQUER
COMMUNIQUER SUR L'ENGAGEMENT DU DEPARTEMENT	
ETAT DES LIEUX	
<p>Avec un budget annuel moyen de 7,5M€ le Département est de loin le principal partenaire financier sur cette thématique. Le Département est par ailleurs adhérent au Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la Mer et du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durancq, et à d'autres syndicats gestionnaires de milieux aquatiques comme le Parc Régional de Camargue. Or ce niveau d'engagement n'a jamais été affiché aussi bien auprès des habitants qu'auprès des partenaires techniques et financiers.</p> <p>Cependant cette thématique ne dispose pas formellement de moyens humains et techniques dédiés.</p>	
<p>OBJECTIF(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer sur le niveau d'engagement actuel du Département • Communiquer sur ses orientations et ses ambitions 	
<p>SOUS-ACTION(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> • DEN : Rédiger une maquette de présentation du niveau d'intervention du Département • DEN : Proposer une stratégie de communication (cibles, supports de communication/sensibilisation, diffusion, calendrier,...) • Direction de la Communication/DEN : Etablir le Plan de communication et le faire valider : <ul style="list-style-type: none"> o Dossier dans le magazine ACCENTS o Page du site internet dédiée à la thématique o Sensibiliser les populations aux risques et aux obligations réglementaires 	
<p>MOYENS (HUMAINS ET TECHNIQUES)</p> <p>DVI/DEN/TERRA 13 : 5 Jrs + Direction de la Communication 5 Jrs et moyens techniques de la Direction de la communication</p>	
<p>SUIVI (indicateurs, indicateurs, ...)</p> <p>Pilotage DEN</p> <p>Indicateurs : Nombre d'avis technique formulé par la DEN/nombre de dossiers retenus ; nombre d'études et schémas recensés et archivés ; Mise à jour du tableau de suivi annuel ; ...</p> <p>PREMIERES ECHÉANCES</p> <p>2^{ème} semestre 2016</p>	



ORIENTATION N°1

PARTICIPER A LA PROTECTION DES POPULATIONS ET DES
ACTIVITES ECONOMIQUES FACE AUX RISQUES LIES A
L'EAU (INONDATION, EROSION DU LITTORAL,
SUBMERSION)



Terra B

L'engagement départemental actuel

- * Au côté de la région PACA et de l'Agence de l'Eau le Conseil Départemental a contribué à cette thématique à hauteur de 45,6M€ sur la période 2009-2014. **Le Département est le premier contributeur sur le territoire des Bouches-du-Rhône.** Ces investissements sont guidés par un contexte local bien spécifique (Rhône, Durance, Camargue, érosion littorale, densité démographique et pression foncière, climatologie,...)
- * Sur la période 2009-2014 le Département a engagé 43,9 M€ correspondant à 148 M€ de travaux mis en œuvre par 77 collectivités et syndicats (213 opérations). 17% des montants subventionnables concernent des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, 62% des travaux liés à la construction d'ouvrage (digues, seuils, bassins de rétention,...). Le Conseil départemental participe également financièrement au Plan Rhône.
- * D'autre part le Département est acteur de cette politique en tant que membre du **Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM) et du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD).** Il est également propriétaire et gestionnaire de nombreux milieux aquatiques situés dans les **Espaces Naturels Sensibles départementaux.**

ORIENTATION N°2

SOUTENIR LES COLLECTIVITES ET LES GESTIONNAIRES DE
MILIEUX AQUATIQUES ET LITTORAUX POUR AMELIORER
LA QUALITE DES MILIEUX (CADRE DE VIE, ACTIVITES
ECONOMIQUES, TOURISME)



Terra13

L'engagement départemental actuel

- * Le Département est directement impliqué sur cette orientation, en effet de 2009 à 2014, **8,8 M€ ont été attribués aux titres de cotisations annuelles aux gestionnaires de milieu** :
 - * Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD),
 - * Syndicat Mixte GIPREB (ex : Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre),
 - * Syndicat Mixte PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE (PMCB),
 - * Syndicat Mixte départemental des massifs Concors Sainte-Victoire,
 - * Parc Naturel Régionaux (engagements retenus au prorata de leurs actions « Gestion des milieux aquatiques) : Camargue (Syndicat Mixte), Alpilles (Syndicat Mixte), Sainte-Baume (Syndicat Mixte),
 - * Conservatoire du littoral (convention tripartite),
 - * Groupement d'Intérêt Public Calanques (de 2009 à 2012),

Le Département soutient également directement des syndicats de rivière comme le Syndicat Intercommunal de l'Huveaune, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA), le syndicat d'aménagement de la Touloubre, Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de la Crau,...

- * 700 000 € d'aide aux communes ont été consacrés à la réalisation de travaux ou d'études par les collectivités et syndicats (33 opérations dont 26 études/schémas (390 k€)).
- * Concernant l'**assainissement** le Conseil Départemental est le principal contributeur public avec l'Agence de l'eau sur cette thématique : **36,8 M€ dont 36,6 M€ d'aides aux communes** sur la période 2009-2014.

ORIENTATION N°3

CONTRIBUER A UNE MEILLEURE GESTION DES
RESSOURCES EN EAU POUR UN DEVELOPPEMENT
DURABLE DU TERRITOIRE



L'engagement départemental actuel

Au regard de l'implication du Département un désengagement de la Collectivité sur cette thématique aurait des conséquences sur le financement de la gestion de l'eau au niveau départemental.

En effet,

- * **Le Conseil Départemental est devenu proportionnellement le premier contributeur public concernant la gestion de l'eau potable : 24,5 M€ dont 22,9 M€ d'aides aux communes sur la période 2009-2014.** En effet, ces travaux et études ne sont plus des orientations prioritaires pour les autres organismes financeurs.
- * Concernant les autres usages, le Département est particulièrement présent concernant l'hydraulique agricole. En effet les réseaux d'hydraulique agricole revêtent une importance vitale pour les exploitations de notre département. Le maintien de milieux naturels humides, l'alimentation en eau des nappes, et la prévention des inondations, confortés par la modernisation des réseaux d'irrigation et d'assainissement représentent également des enjeux considérables. C'est pourquoi, depuis les années 1980, le Département finance, aux côtés de la Région, de l'Etat et de l'Agence de l'Eau la modernisation de ces réseaux
- * **La Direction de l'Agriculture a suivi 130 opérations de 2009 à 2014 pour un montant d'engagement de 11,7 M€ dont :**
 - * 7M€ à l'attention de 34 Associations Syndicales Autorisées assurant la gestion des canaux d'irrigation
 - * 4,4 M€ pour les travaux de la Société du canal de Provence au profit de l'irrigation
 - * 0,3 ke pour les contrats de canaux



ORIENTATION N°4
MAINTENIR DU LIEN ENTRE LES ACTEURS
(COLLECTIVITES, PARTENAIRES, CITOYENS,...) AUTOUR
DE LA THEMATIQUE DE L'EAU



L'engagement départemental actuel

* Le Département a consacré près de 5 M€ pour cette orientation de 2009 à 2014, dont 3,7 M€ aux actions de sensibilisation, d'éducation et culturelles. L'Agence de l'Eau et la Région PACA ont contribué à cette thématique à hauteur de 5,9 M€ et 2,7 M€ de 2009 à 2014.

* Cette orientation couvre un très vaste domaine et des publics divers :

- * **Sensibilisation grand public (usagers)**
- * **Education jeunes publics**
- * **Manifestations culturelles tout public**
- * **Actions de solidarité (populations précaires)**
- * **Communication institutionnelle, partenariats et animation territoriale**

* L'articulation des actions départementales sur cette orientation est extrêmement transversale et rend son pilotage complexe. Cette complexité se traduit par une **faible visibilité de la cohérence des engagements du Département par exemple sur le site internet de la Collectivité.**

L'implication financière du Département sur l'« Eau » se traduit à 80% par des soutiens à des tiers. Les réalisations de ces tiers ne semblent pas suffisamment mises en valeur par le Département.
De façon générale il a été souligné que la communication départementale sur l'« Eau » pourrait d'avantage s'appuyer sur des actions exemplaires en maîtrise d'ouvrage départementale, quelles que soient les thématiques

ORIENTATION N°5

OPTIMISER LA GESTION DES EAUX DE LA COLLECTIVITE



L'engagement départemental actuel

23

Le Département est un « opérateur » de la gestion de l'eau dans le cadre notamment des actions suivantes :

- Gestion des Espaces Naturels Sensibles départementaux
- Aménagement et construction d'ouvrages
- Maîtrise des consommations du patrimoine départemental
- Gestion des ports départementaux
- Construction et gestion des routes départementales
- Gestion du Fonds de Solidarité Logement

ORIENTATION N°6
ELABORER UNE POLITIQUE LITTORALE



L'engagement départemental actuel

Dans une logique de cohérence d'actions, Le Département s'appuie sur le Service Stratégies Environnementales des Territoires (Direction de l'Environnement).

Il assure une **veille réglementaire et appuie techniquement les élus départementaux concernant les structures de gestion** (Parc National des Calanques, Parc Marin de la Côte Bleue, Parc régional de Camargue, Conservatoire du littoral, contrat de baie et de rivière Huveaune,...) et les associations concernées par la thématique. Il représente le Département dans le cadre de réunions techniques avec les Services de l'Etat (DIRM, DREAL, DDTM), la région PACA, les intercommunalités, les communes, l'Agence de l'eau, le GPM, le CRIGE PACA, le BRGM, l'ARPE, l'IFREMER...

Par ailleurs le Service Stratégies Environnementales des Territoires assure l'animation d'un **groupe de travail technique interne concernant le littoral départemental**. En effet, sont concernées les Directions suivantes :

- Environnement,
- Ports,
- Vie locale,
- Education,
- Economie,
- Routes,
- Agriculture,
- Domaines,
- Sports.

Ce groupe est complété par la présence du Laboratoire Départemental d'Analyse, de Bouches-du-Rhône Tourisme et du Service Départemental pour les Personnes Handicapées (SDPH).

Il a pour objectif de construire des avis pertinents et cohérents sur des documents transversaux pour la collectivité.

SYNTHESE DES 15 PRINCIPALES ACTIONS IDENTIFIEES



Finalité	Orientations	Actions retenues
Communication	<p>Orientation N°1 : Participer à la protection des populations et des activités économiques face aux risques liés à l'eau (inondation, érosion du littoral, submersion)</p> <p>Orientation N°4 : Maintenir du lien entre les acteurs (collectivités, partenaires, citoyens,...) autour de la thématique de l'eau</p> <p>Orientation N°5 : Optimiser la gestion des eaux de la collectivité</p>	<p>ACTION N°1.1 : COMMUNIQUER SUR L'ENGAGEMENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS</p> <p>ACTION 4.3 : DÉFINIR UN PLAN DE COMMUNICATION SUR LA THEMATIQUE « EAU »</p>
Collectivité exemplaire	<p>Orientation N°5 : Optimiser la gestion des eaux de la collectivité</p>	<p>ACTION 5.2 : IDENTIFIER LES ANOMALIES DE CONSOMMATION A L'ECHELLE DU PATRIMOINE</p>
Efficacité des services	<p>Orientation N°5 : Optimiser la gestion des eaux de la collectivité</p> <p>Orientation N°1 : Participer à la protection des populations et des activités économiques face aux risques liés à l'eau (inondation, érosion du littoral, submersion)</p> <p>Orientation N°2 : Soutenir les collectivités et les gestionnaires de milieux aquatiques et littoraux pour améliorer la qualité des milieux (cadre de vie, activités économiques, tourisme)</p> <p>Orientation N°3 : Contribuer à une meilleure gestion des ressources en eau pour un développement durable du territoire</p> <p>Maintenir du lien entre les acteurs (collectivités, partenaires, citoyens,...) autour de la thématique de l'eau</p>	<p>ACTION 5.1 : IDENTIFIER DES MOYENS HUMAINS POUR METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE DE MAITRISE DES CONSOMMATIONS D'EAU DU PATRIMOINE DU DEPARTEMENT (DONT 135 COLLEGES)</p> <p>ACTION 5.3 : METTRE EN PLACE DES RESEAUX SEPARATIFS EN FONCTION DES USAGES (ALIMENTATION ET REIETS)</p> <p>ACTION N°1.3 : RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ACTION PUBLIQUE CONCERNANT CETTE ORIENTATION (SYSTEMATISER LES AVIS TECHNIQUES DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES DOSSIERS D'AIDES AUX COMMUNES ET CAPITALISATION DES INFORMATIONS)</p> <p>ACTION 2.2 : AMELIORER LE LIEN ENTRE LES GESTIONNAIRES DE MILIEU AQUATIQUES ET LES PROJETS DU DEPARTEMENT</p> <p>ACTION N°3.2 : PARTAGER LES SCHEMAS DIRECTEURS/ETUDES FINANCEES PAR LE DEPARTEMENT (OBSERVATOIRE DEPARTEMENTALE)</p> <p>ACTION 4.2 : NOMMER UN REFERENT « COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE » A LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT</p>
Partenariat	<p>Orientation N°1 : Participer à la protection des populations et des activités économiques face aux risques liés à l'eau (inondation, érosion du littoral, submersion)</p> <p>Orientation N°3 : Contribuer à une meilleure gestion des ressources en eau pour un développement durable du territoire</p>	<p>ACTION N°1.2 : EN TANT QUE 1ER FINANCEUR DEPARTEMENTAL SUR CETTE THEMATIQUE, PROPOSER A L'ETAT DE METTRE EN ŒUVRE UN « COMITE DE SUIVI » AVEC LES REPRESENTANTS DU CD13, DE L'ETAT, DE LA REGION, DE L'AGENCE DE L'EAU ET DU SDIS</p> <p>ACTION 3.3 : TRAVAILLER SUR LES CONDITIONS D'INTEGRATION DES CANAUX DANS LES TRAMES BLEUES DU DEPARTEMENT</p> <p>ACTION N°2.1 : DEFINIR UNE PROGRAMMATION D'ETUDES D'AMELIORATION ET DE MISE A JOUR DES « CONNAISSANCES » (2016-2020))</p>
Stratégie	<p>Orientation N°2 : Soutenir les collectivités et les gestionnaires de milieux aquatiques et littoraux pour améliorer la qualité des milieux (cadre de vie, activités économiques, tourisme)</p> <p>Orientation N°3 : Contribuer à une meilleure gestion des ressources en eau pour un développement durable du territoire</p> <p>Orientation N°4 : Maintenir du lien entre les acteurs (collectivités, partenaires, citoyens,...) autour de la thématique de l'eau</p>	<p>ACTION N°2.3 : ETABLIR UNE STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'INTERVENTION AUPRES DES ASSOCIATIONS</p> <p>ACTION N°3.1 : POSER LES CONTOURS D'UNE STRATEGIE DEPARTEMENTALE « RESSOURCES »</p> <p>ACTION 4.1 : ELABORER UNE STRATEGIE DEPARTEMENTALE POUR LA SENSIBILISATION ET L'EDUCATION</p>

Phase 3

FAISABILITE DE QUELQUES ACTIONS EXEMPLAIRES A COURT TERME



INONDATION

COMMUNICATION

Reportée

ACTION N°1.1 : COMMUNIQUER SUR L'ENGAGEMENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Directions associées et partenaire : Direction de la Communication, Direction de la Vie Locale, Direction de l'Environnement et SPL TERRA 13

Résultats :

- Plaquette 4 pages à valider
- En attente complément SDIS
- Réunion DEN-COM



**EFFICACITE
DES SERVICES**

INONDATION

Réalisée

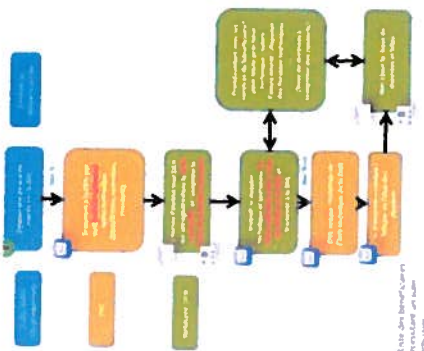
ACTION N°1.3 : RENFORCER L'EFFICIENCE DE L'ACTION PUBLIQUE CONCERNANT L'ORIENTATION « PARTICIPER A LA PROTECTION DES POPULATIONS ET DES ACTIVITES ECONOMIQUES FACE AUX RISQUES LIES A L'EAU (INONDATION, EROSION DU LITTORAL, SUBMERSION) » (SYSTEMATISER LES AVIS TECHNIQUES DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES DOSSIERS D'AIDES AUX COMMUNES)

Directions associées et partenaire : Direction de la Vie Locale, Direction de l'Environnement et SPL TERRA 13 (élargissement possible à d'autres Directions)

Résultats :

- Réunion DEN/DVL le 06/07/2016
- Logigrammes fonctionnels validés en juillet 2016 (DEN/DVL)
- Fiche de suivi et tableau de suivi opérationnels depuis juillet 2016
- Expérimentation en cours depuis le 11/08/2016
- Animation du 1er comité technique (DEN, DVL, TERRA 13) le 18/10/2016

SUIVI TECHNIQUE DES DEMANDES DE SURVEILLANCE ET DES OPERATIONS SUGGEREES DE LOGICIELLE



EXEMPLARITE

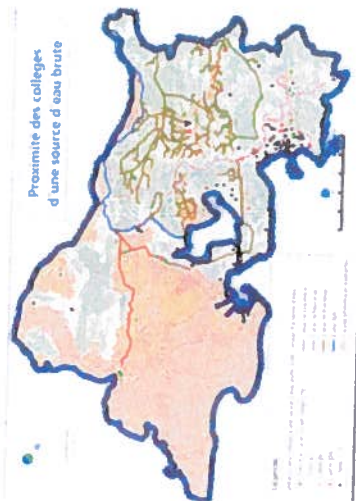
Réalisée

ACTION 5.3 : METTRE EN PLACE DES RESEAUX SEPARATIFS EN FONCTION DES USAGES (ALIMENTATION ET REJETS)

Directions associées et partenaire : DEPP, DAC, DEC, DEN et SPL TERRA 13

Résultats :

- Cartographie des collèges à proximité de source d'eaux brutes (min : 37 / max : 61 sur 135)



- Réunion DEPP/DEC/DEN/TERRA13 du 28/09/2016
- Elaboration du questionnaire d'enquête pour les techniciens de collèges (DEPP, DEC, DEN et SPL TERRA 13) :
 - Enquête du 14/11 au 23/12/2016
 - Analyse en janvier 2017

Reportée

ACTION N°3.1 : POSER LES CONTOURS D'UNE STRATEGIE DEPARTEMENTALE « RESSOURCES »

Directions associées et partenaire : DAT, DEN et SPL TERRA 13

Comment :

Objectif : Réaliser un schéma départemental de la ressource en eau « multi-usage » (dans la continuité de l'étude Départemental « impact du changement climatique dans les Bouches-du-Rhône »)

- 2 jrs : Rédaction d'un projet de Cahier des Charges (SPL TERRA 13) intégrant les notions suivantes :
 - Améliorer la cohérence entre les orientations du Département (notamment sur la thématique ressources) et les travaux financés
 - Définir le positionnement de la collectivité en tant qu'actionnaire et partenaire financier par rapport à sa stratégie territoriale (ex : Société du Canal de Provence,...)
 - Assurer la mise à jour et l'enrichissement en interne des données sur l'eau potable, l'assainissement, la qualité des milieux, les forages, les canaux (ASA),...
 - Tableau de bord de suivi technique des engagements « assainissement » (projet de mission en cours)
 - Autres :
 - Favoriser la reconstruction des structures gestionnaires de canaux en vue de mutualisation des moyens et de leur professionnalisation ?
 - Etude sur les prix de l'eau par usage (coût complet/aidé) ?
 - Communiquer sur la politique départementale en matière de soutien à la gestion de l'eau
 - Communiquer sur l'origine de l'eau (solidarité des territoires, participation à l'AGORA (Région PACA))?

- 1 jr : 2 réunions de travail visant à finaliser le projet de cahier des charges et à définir les tâches et leur répartition (animation SPL TERRA 13)